



INSCRIPTION
TRANSPORTS
TARIFS
BOURSES
CARTE JEUNE REGION
ASSOCIATIONS



INSCRIPTION

Les inscriptions post 3^{ème} se font via la procédure AFFELNET. Il s'agit d'une plateforme informatique qui recense l'ensemble des vœux d'orientation formulés par les familles.

C'est votre établissement scolaire qui vous remet, courant mai, une fiche de candidature (fiche de vœux) à compléter, signer et à leur restituer.

Les vœux sont saisis par l'établissement scolaire d'origine (actuel) de l'élève sur le logiciel de l'académie (procédure Affelnet). Si l'enfant est déscolarisé depuis plus de 6 mois, il doit s'adresser au CIO le plus proche de son domicile.

La période de saisie des vœux se situe aux alentours de mi-mai jusqu'à mi-juin.

Nous vous conseillons de demander à votre établissement une copie de la saisie de la fiche de vœux pour vérification et validation des vœux.

Les résultats paraissent fin Juin.

Vous êtes informés soit par l'établissement actuel de votre enfant, soit par notre établissement pour les élèves admis. A ce moment là, nous vous enverrons un dossier d'inscription.

Particularité : pour l'entrée en 2^{nde} et 1^{ère} Bac professionnel « **Conduite et gestion de l'entreprise hippique** », vous devez au préalable vous inscrire aux tests de sélection qui ont lieu cette année le mercredi matin 10 mars 2021 et le samedi matin 13 mars 2021.

Elève hors académie

Pour plus d'informations sur les démarches à suivre, vous voudrez bien contacter directement l'inspection académique de la Lozère (DSDEN) au 04.66.49.51.17 .

Un dossier est à compléter par le collège d'origine et à retourner à la DSDEN avant le 28 mai 2021.



TRANSPORTS – BOURSES

TRANSPORTS

Aides aux transports **pour les internes** :

Lozère : Une aide est attribuée par le Conseil Départemental. Un imprimé leur sera remis par notre établissement au mois d'octobre.

Pour le **GARD et l'HERAULT** : Prise en charge importante des frais de transports : Pour se procurer les imprimés (S'adresser aux Services des Transports du département du domicile de la famille de l'élève ou auprès de la SNCF)

Pour la **Haute Loire**, un imprimé leur sera distribué par notre établissement courant octobre.

Pour les externes et demi-pensionnaires qui veulent emprunter un service de ramassage : une demande de carte de transports doit être faite auprès du Service des Transports – Conseil Général de la Lozère.

BOURSES

- Le dossier de bourses « Ministère de l'Agriculture » sera joint au dossier d'inscription.

Il est possible de faire une simulation sur internet sur « simulbourses » :

- Prendre toujours les revenus des parents, pour cette année seront pris en compte la déclaration d'impôt 2020 sur les revenus 2019.

- La notification d'attribution ou de rejet de bourses est envoyée aux familles vers le 20 octobre. La bourse est versée **trimestriellement** après déduction des frais de pension ou demi-pension.



TARIFS

TARIFS PENSIONS

Les pensions sont facturées une fois par trimestre Le règlement est effectué par chèque, espèce, virement bancaire ou prélèvement automatique, après réception de la facture.

Pour tout renseignement : S'adresser au 04 66 42 62 21 Célia PERRIMOND-THERME

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020

PENSION			½ PENSION – DP 5			½ PENSION – DP 4		
1372 €/an			550 €/an			440 €/ an		
1 ^{er} Tri	2 ^{ème} Tri	3 ^{ème} Tri	1 ^{er} Tri	2 ^{ème} Tri	3 ^{ème} Tri	1 ^{er} Tri	2 ^{ème} Tri	3 ^{ème} Tri
12 sem.	10 sem.	14 sem.	12 sem.	10 sem.	14 sem.	12 sem.	10 sem.	14 sem.
Jan - Mars	Avr - Juin	Sept - Déc	Jan - Mars	Avr - Juin	Sept - Déc	Jan - Mars	Avr - Juin	Sept - Déc
457.33 €	381.10 €	533.57 €	183.36 €	152.80 €	213.84 €	146.64 €	122.20 €	171.16 €
REMISE D'ORDRE – ABSENCE POUR STAGE								
Pour une semaine d'absence			Pour une semaine d'absence			Pour une semaine d'absence		
1372 € / 36 s = 38.11 €			550 € / 36 s = 15.28 €			440 € / 36 s = 12.22 €		
38.11 € * 0.68 = 25.91 €			15.28 € * 0.82 = 12.53 €			12.22 € * 0.82 = 10.02 €		
25.91 € / S			12.53 € / S			10.02 € / S		

TARIFS CLUB EQUESTRE

Cours d'équitation : - à l'heure : 18€ TTC
- au forfait trimestriel : 142€ TTC

Section sportive équitation : 228€ TTC par trimestre.



CARTE JEUNE REGION – STAGE DECOUVERTE

CARTE JEUNE REGION OCCITANIE à demander sur le site www.cartejeune.laregion.fr dès le 1^{er} juin. **Elle est obligatoire.** Elle permet de bénéficier d'aides à la lecture de loisirs (bon achat de 20€), et à l'acquisition d'une licence sportive (adhésion UNSS). La carte est indispensable pour accéder au service de restauration, manuels scolaires et Lordi Région.

STAGE DECOUVERTE

Ces stages sont proposés aux élèves de 3^{ème} souhaitant découvrir certains métiers et mieux s'orienter pour la prochaine année scolaire.

Ils se déroulent du lundi 8h00 au mercredi 12h00 avec la possibilité d'arriver à l'internat le dimanche soir à partir de 21h00. Les élèves sont accueillis dans la classe qu'ils souhaitent intégrés l'année suivante (possibilité de découvrir plusieurs formations si besoin).

Infos pratiques :

- renseignements par contact téléphonique auprès du secrétariat pédagogique
- sur convention entre les parents, l'établissement d'origine et notre établissement
- avec internat et restauration gratuits



L'ALESA

Association des Lycéens et Etudiants du LEGTPA

L'ALESA est une association de type loi 1901, gérée par des élèves et étudiants qui sert de support à l'ensemble des activités périscolaires éducatives et culturelles.

Cette association a pour objet :

- De servir de support aux activités conduites hors-temps scolaire : clubs, ateliers culturels, manifestations, sorties, activités socio-éducatives
- De promouvoir les actions conduites par les élèves, dans un cadre hors-temps scolaire, qui visent au développement de l'établissement, en concordance avec les missions de l'enseignement agricole
- D'encourager et de soutenir les projets de classe (voyages d'étude, intervenants...)

L'association propose aussi pour ses adhérents une programmation avec des **spectacles (concerts, théâtre,..), des séances de cinéma, des sorties de loisirs (patinoire, bowling....) et des soirées dansantes à thème les veilles de vacances.**

Les élèves et étudiants sont accompagnés dans leurs projets par les enseignants d'Education socioculturelle et la vie scolaire de l'établissement.

La cotisation annuelle s'élève à 15 € pour l'année scolaire et permet à ses adhérents de participer à l'ensemble des activités proposées par l'ALESA en bénéficiant de tarifs préférentiels pour les sorties et ou activités. Pour exemple, l'ALESA prend à sa charge pour majeure partie le montant des séances de cinéma. La séance, le mercredi après midi pour les lycéens internes ou en soirée pour les étudiants, revient à 2€.



L'UNSS

Association Sportive du LEGPTA

1. Pratiquer son sport et en découvrir une multitude d'autres
2. Participer à de nombreux championnats départementaux, académiques et autres.
3. Se former à l'arbitrage, au Fair-Play.

Au travers des sports TOUS Pratiqués cette année :

- Collectifs : Rugby, Foot, Futsal, Hand, Volley
- Athlétiques et individuel : Athlétisme, Cross-country, Badminton, course d'orientation, Musculation.
- Activités Nature : Escalade, Via Ferrata, Tir à l'arc, VTT, Kayak, Raid...
- Sport de glisse : Ski, Surf, Fond, Raquette, Patinoire...

Cette année, **l'AS compte :**

- 80 licenciés soit 40% de l'effectif total.
- 4 animateurs enseignants et 2 animateurs étudiants sur 3 créneaux hebdomadaires.
- Les résultats : Champion départemental Volley, Futsal, Rugby, Cross-country.

La cotisation à l'Association Sportive / UNSS est fixée au tarif de 25 euros (dont 15€ pris en charge par la Carte Jeune Région) comprenant la licence UNSS (assurance obligatoire), le T-Shirt de l'AS, le prêt de maillots pour les rencontres, les frais de transport (sauf déplacements particuliers).

Carte à demander dès le 1^{er} juin sur le site www.cartejeune.laregion.fr

Les activités commencent **fin Septembre et se finissent début Juin.**



Nos établissements en Lozère



[legta.st-chely-
apcher@educagri.fr](mailto:legta.st-chely-apcher@educagri.fr)

04 66 42 61 50

LEGTPA François Rabelais
48200 Saint-Chely d'Apcher



legta.la-canourgue@educagri.fr

04 66 32 83 54

LEGTPA Louis Pasteur
48500 La Canourgue



cfa.lozere@educagri.fr

04 66 32 02 39

CFA de Lozère
48100 Marvejols

